



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Conseil du 30 Juin 2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Attribution par la CAO Marché N°2025-006 DDCS – Fourniture de matériel sportif – Lot N°1 Fourniture et installation de matériel sportif divers.

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 30 juin à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

PRÉSENTS :

Gilles BATTISTI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean-Jacques BIAGGINI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Matteo LACAVE, Jean-Charles LEONARDI, Serge LINALE, Florence LOMBARDO, Thérèse LORENZI, Emma MUSSIER, Julien MORGANTI, Marie-Hélène PADOVANI, Emmanuel PETRI-GUASCO, Martine PERFETTINI, Bruno POLIFRONI, Louis POZZO DI BORGO, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, Pierre-Baptiste SIMONI, Paul TIERI, Christelle TIMSIT

ONT DONNE POUVOIR :

Carulina COLOMBANI à Serge LINALE
Jeanne CALLIER à Michel ROSSI
Jean-Louis MILANI à Louis POZZO DI BORGO
Leslie PELLEGGRI à Pierre SAVELLI
Jean-Jacques PADOVANI à Marie-Hélène PADOVANI
Michel SIMONPIETRI à Marie Dominique GIAMARCHI
Didier GRASSI à Matteo LACAVE

ABSENTS :

Emmanuelle de GENTILI, Christine MALAFRONTÉ, Jean Martin MONDOLONI, Philippe PERETTI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Jean-Michel SAVELLI, Gilles SIMEONI, Hélène SALGE, Françoise VESPERINI, Jean ZUCCARELLI

Pierre Baptiste SIMONI est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Attribution par la CAO Marché N°2025-006 DDCS – Fourniture de matériel sportif – Lot N°1 Fourniture et installation de matériel sportif divers.

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral N°2B 2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant la consultation lancée le 31 mars 2025 sous forme d'appel d'offres ouvert pour l'attribution du marché public N°2025-006DDCS – Lot n°1 (Fourniture et installation de matériel sportif divers) ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 23 juin 2025 ;

Vu l'avis favorable du Bureau du 23 juin 2025 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

PREND ACTE (A l'unanimité)

De la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 23 juin 2025 d'attribuer le marché public n°2025-006DDCS – Lot n°1 (Fourniture et installation de matériel sportif divers) à la SAS URBA 20, sise 20240 GHISONACCIA (n° Siret : 378 784 532 0046) pour un montant maximum de 220 000,00 € HT (montant DQE : 56 805,00 € HT) pour une période initiale de 12 mois et pour un montant de 70 000,00 € HT pour chaque période de reconduction, au total 3 périodes de 12 mois. La durée maximale du contrat étant de 48 mois ;

AUTORISE

Le Président à signer le marché public correspondant, ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Chapitre 011,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT


LOUIS POZZO DI BORGIO